Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 178

Rubrik: Jeanlouis Cornuz lit pour vous

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A travail égal...

En Suisse, dix-huit femmes, pas une de plus, peuvent être considérées comme des fonctionnaires supérieurs. C'est la «Weltwoche» qui l'affirme après avoir dépouillé l'annuaire fédéral 1971 qui est en quelque sorte le « Gotha » de l'administration de la Confédération. Dix-huit, soit deux de plus qu'en 1970, toutes réserves étant faites quant aux comparaisons possibles (nos calculs portent sur les 2700 à 2800 fonctionnaires recensés dans les classes supérieures à la quatrième). Où travaillent ces perles, dont aucune n'est « hors classe » ou en classe 1a ?

Sept au Département de l'intérieur, quatre au Département de l'économie publique, trois au Département de justice et police, deux au Département politique et une au Département militaire et au Tribunal fédéral. Le service qui en compte le plus est à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (trois). Quant à la femme qui occupe le rang hiérarchique le plus élevé, c'est Mme Jenny Schneider, sous-directrice du Musée national à Zurich.

Relevons le fait que deux départements et deux grandes régies ne figurent pas à ce palmarès pas très glorieux.

JEANLOUIS CORNUZ LIT POUR VOUS

Les Pauvres et les Riches

La Conférence mondiale du commerce s'est réunie à Santiago du Chili, dès avril. Lettre de SS. Paul VI, déclarations de Giscard d'Estaing, de Karl Schiller, de McNamara : tous se sont penchés sur les problèmes posés par les « pays sous-développés », c'est-à-dire par les pays où sévit une misère plus ou moins grande. La République fédérale allemande, par exemple, a proposé d'ouvrir aux 25 pays les plus pauvres des crédits pour une durée de 50 ans, avec un taux d'intérêt plus symbolique que réel.

A ce sujet, Karl-Heinz Beck écrit dans l'AZ du 29 avril : « Etrange est la réserve dont la Suisse a fait preuve à Santiago. Etrange, parce que notre pays occupe une place éminente dans le commerce international avec les pays en voie de développement. Il est vrai que c'est à son avantage, car, tandis qu'en 1970 elle exportait en direction de ces pays pour une somme de 4,5 milliards de francs, elle n'importait que pour 2,5 milliards. Depuis, elle a réduit, il faut le noter, de 30 % les droits d'entrée (pour les produits venant des pays en question - *Réd.*), pour une durée de deux ans et avec l'intention de les supprimer complètement par la suite, mais de nombreux pays industriels ont renoncé à ces mêmes droits de douane depuis des années déjà.

0,6 % du revenu national brut

» De même, dans le Comité pour l'aide aux pays sous-développés (CAD), où sont représentés 16 pays industriels, notre pays ne vient qu'au 13e rang. En 1970, l'aide financière de la Suisse à ces pays ne s'est élevée qu'au 0,6 % du revenu national brut. (*Bruttosozialprodukt*). Il est vrai que les sommes versées par la Confédération ne font que le 0,14 % de l'aide apportée par notre pays et que la plus grande partie des différentes actions de secours sont financés par des investissements privés, avec cette conséquence facile à comprendre que l'immense majorité de ces investissements ont été faits dans des pays qui connaissent des régimes conservateurs propres à exclure pratiquement tout danger de nationalisation.

» De tels investissements privés ne favorisent que rarement un développement sain de l'économie, car le plus souvent ils se concentrent sur des zones industrielles déjà très développées.

» L'aide publique, qui atteindra probablement en 1975 le 0,30 % du revenu national, si l'on ajoute aux 400 millions de francs votés par les Chambres les 275 millions prévus au titre de l'assistance technique — cette aide s'ordonne admirablement dans le plan général de dévelopement des Nations Unies. (...)

Une bonne affaire

» Le marché suisse des capitaux est pour la Banque Mondiale (*Weltbank*) une source très importante, mais il est des plus probables que les banques suisses tirent plus de capitaux du tiers-monde qu'elles ne lui en mettent à disposition. Si le secret bancaire était levé, il est vraisemblable qu'on verrait l'aide suisse aux pays en voie de développement est loin d'être une mauvaise affaire. »

... Que dites-vous ? Qu'à tout prendre, il vaut mieux vendre aux pays sous-développés du lait condensé plutôt que des armes ? On me disait à ce propos que M. Allende ne semble pas avoir pour la Nestlé toute la gratitude qu'on pourrait souhaiter...

J. C.

Œuvres missionnaires et crise du capitalisme

Ainsi la subvention communale a été supprimée au Centre de loisirs de la Jonction. Nous avions signalé la menace qui pesait sur cette maison. Malgré ses limites, elle s'était résolument engagée dans l'animation de ce quartier populaire ; elle avait invité les licenciés de la TV à s'exprimer dans ses murs ; le groupe missionnaire de la paroisse catholique y avait organisé une conférence sur l'apartheid en Afrique du Sud, et le parti du travail, sur la crise du capitalisme monopolistique d'Etat. Ce sont désormais des crimes à Genève. Ceux de nos lecteurs genevois qui désirent s'associer à la pétition contre la suppression de la subvention, doivent rapidement s'adresser à la Maison de quartier, 18 bis, av. Sainte-Clothilde.